

Mercredi 5 juillet 2023

## **Adami : Xavier Lardoux nommé directeur général, gérant. Départ de Bruno Boutleux**

Le Conseil d'administration a nommé Xavier Lardoux directeur général et gérant de l'Adami à compter du 2 novembre prochain. Cette nomination fait suite au départ à la retraite de Bruno Boutleux, actuel directeur général gérant.



Après avoir exercé les fonctions de directeur du cinéma du CNC de 2015 à 2020, Xavier Lardoux a été directeur du cinéma et de l'audiovisuel de l'établissement jusqu'en 2022. Durant son passage au CNC, Xavier Lardoux a mené et accompagné plusieurs réformes importantes (accord interprofessionnel sur la diffusion des films en salle, réforme de l'agrément des films, réforme du soutien aux salles de cinéma art et essai, transposition de la directive sur les « Services de médias audiovisuels », réforme de la chronologie des médias...).

Auparavant, Xavier Lardoux a exercé plusieurs fonctions au sein d'UniFrance en tant que secrétaire général de 2010 à 2013, puis directeur général adjoint jusqu'en 2015, ainsi qu'à la mairie de Paris comme chargé de mission pour le cinéma de 2002 à 2008, puis chargé de mission pour la Culture au sein du cabinet de Bertrand Delanoë.

Xavier Lardoux est également auteur de plusieurs ouvrages sur le cinéma et membre de la commission « Arts » du Centre national du livre (CNL) depuis 2022. Diplômé de Sciences Po Paris et d'un 3ème cycle d'études supérieures européennes, il enseigne aujourd'hui à Sciences Po Paris et à l'ESCP Business School.

De nombreux défis attendent Xavier Lardoux à l'Adami : mise en œuvre, notamment dans l'audiovisuel, de la directive européenne sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique, poursuite de la stratégie de rapprochement avec d'autres organismes de gestion collective (OGC), adaptation des droits des artistes-interprètes aux innovations technologiques (intelligence artificielle, VR, etc.)...

Le Conseil d'administration de l'Adami a fait le choix d'un dirigeant d'expérience, excellent connaisseur de l'univers institutionnel de la culture, qui a su mener avec réussite plusieurs négociations majeures.

La nomination de Xavier Lardoux fait suite au départ à la retraite de Bruno Boutleux à qui le Conseil d'administration de l'Adami tient à rendre un hommage appuyé après 15 ans à la tête de notre société. Bruno aura marqué durablement de son empreinte l'histoire des droits des artistes-interprètes et de l'Adami. Son analyse fine du secteur et des évolutions à lui apporter, sa diplomatie, son volontarisme, sa bienveillance et aussi son amour des artistes, lui auront permis de mener de grandes réalisations qui ont fait entrer l'Adami dans les standards du XXIème siècle : modernisation des outils informatiques, développement des droits à l'international (25 accords signés durant son mandat) et la structuration de leur gouvernance (SCAPR et bases de données VRDB, IPD), évolution des statuts de l'Adami et mise en œuvre d'une gouvernance plus efficace, réforme des aides financières aux projets et réforme de notre

répartition, développement de la relation artistes, réponse volontaire à l'exigence de transparence de la gestion des droits, rapprochement des OGC de droits voisins...

Son engagement à défendre et développer les droits des artistes-interprètes a permis l'extension de la rémunération équitable au webcasting, l'adoption d'une rémunération proportionnelle pour tous les artistes-interprètes grâce au combat mené en faveur de la directive pour le droit d'auteur ou encore la signature en musique de l'accord relatif à la garantie de rémunération minimale (GRM).

Bruno Boutleux assurera une transition avec Xavier Lardoux jusqu'au 31 janvier 2024.

---

Anne Bouvier, présidente du Conseil d'administration

*« Je tiens à saluer le travail remarquable de Bruno Boutleux. En 15 ans, il a su faire de l'Adami un organisme de gestion collective engagé, performant et transparent. Il a su être à l'écoute des artistes et de leurs besoins. Notre collaboration a été d'une grande qualité et je suis très heureuse d'accueillir Xavier Lardoux dont les compétences ne pourront que formidablement accompagner l'Adami dans les enjeux de demain. »*

---

Bruno Boutleux

*« L'Adami fait le choix d'un grand professionnel pour sa direction générale et j'en suis très heureux. Si l'Adami a relevé de grands défis durant mon mandat, c'est avant tout grâce à la confiance mutuelle entre nos administrateurs, nos équipes de direction et moi-même. Elle est la clé de la réussite pour une organisation coopérative comme la nôtre. Xavier saura relever ce défi et conduire l'Adami plus loin encore, notamment dans l'audiovisuel où le partage de la valeur n'est pas encore une réalité. »*

---

Xavier Lardoux

*« Je remercie le Conseil d'administration et bien sûr sa présidente, Anne Bouvier, pour la confiance qu'ils m'accordent. Je suis honoré de poursuivre le travail mené par Bruno Boutleux, qui a su marquer de son empreinte l'action efficace et rigoureuse de l'Adami. Je suis heureux de rejoindre les équipes et de travailler main dans la main avec les organismes de gestion collective, en France et à l'international, mais aussi avec les pouvoirs publics français et les institutions européennes, au service des 45 000 artistes associés de l'Adami, dont nous fêtons les 70 ans en 2025 ! »*

---

Crédit photo UniFrance

**Contact presse**

Benjamin Sauzay

[bsauzay@adami.fr](mailto:bsauzay@adami.fr)

07 86 95 55 94



**Retrouvez toute notre actualité sur**  
**[www.adami.fr](http://www.adami.fr)**

Société de services aux artistes-interprètes : gestion des droits, défense des intérêts, aide financière aux projets et accompagnement de carrière.

L'envoi de la présente communication donne lieu au traitement de vos données personnelles. Le responsable du traitement est l'Adami. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que de limitation ou d'opposition au traitement de celles-ci.

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de l'Adami via le formulaire de messagerie accessible à l'adresse suivante : [le formulaire de messagerie](#) du site de l'Adami (sélectionner « contacter le délégué à la protection des données (DPO)»), ou par courrier (14-16 rue Ballu 75311 Paris Cedex 09).

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de l'Adami, vous pouvez vous [désabonner ici](#).